



Pascale Cantin, Pl. fin.  
pascale-cantin@lafond.ca  
Reneaud Cantin, C.A.  
reneaud-cantin@lafond.ca

## À LIRE DANS CE NUMÉRO :

Revue de l'année 2009  
Page 1

Comment réduire les impôts de vos  
revenus de placement?  
Page 2

Le prêt REER plus accessible que  
jamais!  
Page 3

Rappel considérant le REER...  
Page 4

 **INVESTIA**  
SERVICES FINANCIERS INC.  
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

880, rue Commerciale, bureau 102  
St-Jean-Chrysostome (Qc) G6Z 2E2  
Tél.: 418 839-6333  
Télec. : 418 834-6076



## REVUE DE L'ANNÉE 2009

Alors que nous entamons une nouvelle année, l'économie et la confiance globale des entreprises et des investisseurs continuent à se solidifier. Il s'agit d'un contraste marqué depuis un an, lorsque les nouvelles étaient dominées par les réseaux de crédit gelés, les conjonctures économiques de récession et le brusque déclin du cours des actions.

Le revirement a débuté au printemps, alors que les économies se stabilisaient graduellement et que les marchés du crédit s'ouvraient de nouveau grâce aux mesures de stimulation entreprises par les gouvernements et les banques centrales. Ceci a été accompagné d'une reprise du marché boursier qui a débuté au premier trimestre et qui s'est poursuivi tout au long de l'été et de l'automne. Bien qu'ils n'aient pas encore atteint leurs niveaux élevés de 2007 ou 2008, plusieurs marchés mondiaux ont bien rebondi après avoir atteint leur plancher en mars.

Les titres canadiens, tels qu'évalués par l'indice composé S&P/TSX, ont augmenté de plus de 50 % depuis leur plancher atteint en mars. La plupart des autres indices boursiers mondiaux se trouvent fermement en territoire positif. Le dollar canadien, entre-temps, a enregistré une hausse d'environ 15 % par rapport au billet vert américain en 2009. Bien qu'il s'agisse d'un autre facteur faisant de notre marché interne un bon endroit pour investir, il a aussi l'effet d'annuler les gains obtenus par les placements américains et autres placements internationaux.

Il y a plusieurs facteurs qui déterminent le niveau du lien entre le rendement de votre propre portefeuille et la reprise des marchés en général, y compris la répartition d'actifs globale, la diversification géographique et les décisions prises par les gestionnaires de portefeuille individuels. Toutefois, les événements de l'année soulignent l'importance d'avoir un portefeuille structuré et bien diversifié, et aussi d'éviter la tentation de « synchroniser » les marchés en effectuant des aller-retour avec les placements en réaction aux conditions à court terme. Les investisseurs qui ont eu le courage de maintenir le cap au cours de la dernière année ont profité du redressement. Par exemple, Statistique Canada indique que les ménages canadiens ont augmenté leur valeur nette d'environ 268 milliards de dollars entre avril et septembre 2009, principalement grâce à la solidité de leurs placements immobiliers et en actions.

## REVUE DE L'ANNÉE 2009 (suite)

Alors que l'année 2010 commence, les données récentes indiquent que la récession a cédé la place à une reprise économique mondiale très réelle et même inégalée. Bien que la faiblesse du marché de l'habitation américain ayant contribué à la crise du crédit persiste, le marché immobilier canadien est toujours solide. La demande pour les matières premières supporte à la fois le dollar canadien et le marché boursier. Néanmoins, la Banque du Canada a récemment renouvelé sa promesse visant à maintenir le taux d'intérêt de son indice de référence à un faible niveau record de 0,25 pour cent afin d'encourager une croissance continue. Les économies développées de l'Europe et de l'Asie se redressent aussi, alors que les marchés émergents, particulièrement la Chine, affichent une croissance relativement solide.

En conclusion, j'aimerais vous souhaiter, ainsi qu'à votre famille, mes meilleurs vœux pour 2010 et vous rappeler que si vous souhaitez discuter de votre portefeuille de placement avec mon équipe et moi-même, il suffit d'un coup de fil.

## COMMENT RÉDUIRE LES IMPÔTS DE VOS REVENUS DE PLACEMENT?

La période de préparation de votre déclaration de revenus arrive à grand pas. Vous recevrez sous peu des T3, T5 et relevé 16 indiquant les montants à déclarer dans votre déclaration de revenus pour 2009.

Si vous avez investi dans un dépôt à terme ou des obligations traditionnelles, vous serez imposé sur les revenus de ces placements.

Saviez-vous que des revenus d'intérêts sont imposables à 100%? Avec un revenu de 45 000\$, vous payez 384\$ d'impôts sur un revenu de 1000\$ en intérêts.

Si vous recherchez un placement sécuritaire qui vous permet de payer moins d'impôts, nous avons une excellente solution pour vous. Vous pouvez investir dans un portefeuille d'obligations qui a été structuré de manière efficace fiscalement. Ainsi, les revenus qui seront versés par le fonds seront majoritairement des gains en capital. Au lieu de payer 384\$ d'impôt sur 1000\$ de revenu de placement, vous allez payer 192\$ d'impôt. C'est 50% de moins d'impôt à payer.

N'hésitez pas à me consulter à ce sujet. Il me fera plaisir de vous aider à réduire votre facture fiscale.



Notre objectif est de toujours répondre à vos besoins de la meilleure façon. Ainsi, s'il y a des sujets qui vous intéressent particulièrement, dites-le moi et nous pourrions en faire un thème pour une parution future de Mon Conseiller Investia .

## LE PRÊT REER PLUS ACCESSIBLE QUE JAMAIS!

Le prêt REER est l'outil à privilégier pour l'investisseur qui désire utiliser les cotisations non-utilisées ou tout simplement effectuer sa cotisation annuelle.



Les taux d'intérêt à un niveau historiquement bas permettent à l'investisseur de jouir d'un retour d'impôt à peu de frais.

### Pourquoi le prêt REER ?

- Vous palliez à un manque de liquidités temporaire
- Vous atteignez ainsi vos objectifs de retraite
- Vous obtenez un remboursement d'impôt plus élevé

### Caractéristiques du prêt REER

- Vous avez la possibilité d'investir à l'intérieur de votre compte autogéré Investia
- Vous profitez d'un taux d'intérêt variable des plus intéressants
- Vous pouvez effectuer le remboursement de votre prêt sur des périodes de 12, 24, 36 ou 48 mois selon certaines conditions
- Vous pouvez rembourser votre prêt en tout temps et ce sans frais
- Vous pouvez attendre votre remboursement d'impôt et différer votre premier versement en vertu de l'option 120 jours

	Sans utilisation du remboursement d'impôt	Avec utilisation du remboursement pour acquitter le prêt
Emprunt	3000\$	5750\$
Taux d'intérêt sur emprunt	4.5% (1)	3.00% (2)
Mensualité	256\$	256\$
Économie d'impôt	1440\$ (3)	2760\$ (3)
Intérêts payés	72.14\$	68.61\$
Valeur accumulé après 15 ans (4)	7190\$	13780\$

(1) Taux courant applicable sur un emprunt de moins de 5000\$ amortissement de 12 mois

(2) Taux courant applicable sur emprunt de 5000\$ et plus amortissement sur 12 mois

(3) Selon un taux marginal de 48%

(4) Selon un taux de rendement de 6%

Comme vous le voyez, utilisé intelligemment, le prêt REER peut être fort avantageux.

## RAPPEL CONSIDÉRANT LE REER...

### Cotisation REER 2009

- vous avez jusqu'au **lundi 1<sup>er</sup> mars 2010** pour cotiser à votre REER et ainsi obtenir une réduction de votre revenu imposable 2009;
- la limite des cotisations REER pour l'année d'imposition 2009 est de 21,000 \$ ou 18 % du revenu gagné en 2009 moins le facteur d'équivalence;
- il est aussi possible d'effectuer des cotisations inutilisées des années précédentes;
- pour 2010, le maximum est de 22 000\$.

### Remboursement du RAP

- dans le cadre du Régime d'accession à la propriété (RAP) vous devez débiter les remboursements deux années après la sortie de vos fonds;
- en principe, vous devriez recevoir un avis à cet effet de la part du Gouvernement fédéral;
- la durée des remboursements est de 15 années;
- le remboursement se fait de la même manière qu'une cotisation REER habituelle que ce soit par versement mensuel ou en versement unique;
- dans le cas d'un versement unique, il doit être fait avant le 1er mars 2010 pour la déclaration de revenus de 2009;
- vous n'êtes pas dans l'obligation d'effectuer votre remboursement avec l'institution qui a financé votre prêt hypothécaire;
- il n'y a donc aucun lien entre le remboursement de votre RAP et votre prêt hypothécaire.



### Reçus de contribution

- les cotisations effectuées au cours des 60 premiers jours de l'année peuvent être déduites dans la déclaration de 2009 ou de l'année 2010;
- Investia Services Financiers effectuera l'envoi des reçus pour les contributions REER effectuées entre le 3 mars et le 31 décembre 2009 à compter du 1er février 2010;
- pour les contributions versées entre le 1er janvier et le 1er mars 2010, les reçus seront expédiés de façon hebdomadaire.

### \*Avertissement relatif aux fonds mutuels

\* « Les placements en fonds communs sont offerts via Investia Services Financiers inc. (Investia). Aucune activité commerciale ne peut être exercée à titre de représentant d'Investia à moins qu'elle ne soit relative à la vente de fonds communs de placement. Les activités exclues comprennent notamment la vente, y compris tout conseil afférent, de tout produit d'assurance, service hypothécaire, service de planification successorale ou fiscale, ainsi que tout service de préparation de déclaration de revenu. Par conséquent, Investia ne peut répondre ni être tenue responsable d'aucune activité commerciale pratiquée par votre représentant, qui est sans rapport avec le commerce de fonds communs de placement. Aussi est-ce à votre représentant que revient l'entière responsabilité de ce type d'activité.